

LADISLAVA MILIČKOVÁ

## QUELQUES REMARQUES A PROPOS DU PASSIF EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Le passif est une forme verbale fréquemment employée en français contemporain. C'est une des formes de la description des activités. Celle-ci n'est pas comprise toute entière dans les seules formes verbales, certains linguistes y voient le résultat d'une «conjonction particulière entre un archétype d'organisation du monde et un mode de configuration linguistique, les archétypes dépendant eux-mêmes de divers composantes (action, relations, processus)».<sup>1</sup> Il en résulte que toute activité peut être décrite de diverses manières dont chacune dépendra des enjeux de l'acte de communication. La grammaire traditionnelle traite de ces variétés d'énoncés à travers l'étude de **voix du verbe** (voix active, passive, pronominale).

Pour Grévisse les voix sont «les formes que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action».<sup>2</sup> La *Grammaire Larousse* et celle de Wagner et Pinchon ne proposent pas de définition de la voix, elles traitent cette question en termes de **types de construction (Larousse)**<sup>3</sup> ou de **types de conjugaison (Wagner et Pinchon)**.<sup>4</sup>

On peut dire que, d'une manière générale, l'étude de la voix est centrée sur l'opposition **voix active / voix passive**, la seconde se définissant par rapport à la première: la voix passive s'obtient par «retournement» d'un ordre de construction (*objet - verbe - sujet* au lieu de *sujet - verbe - objet*), par un «croisement» entre le sujet et ses fonctions (dans la voix active le sujet fait l'action, dans la voix passive le sujet subit l'action). Cette conception traditionnelle du passif est clairement exposée dans Grévisse qui considère le passif à la fois comme une forme caractérisée par la présence du verbe *être* et un sens (le sujet subit l'action au lieu de la faire).<sup>5</sup>

Mais c'est déjà Grévisse lui-même qui contredit dans une certaine mesure cette correspondance terme à terme entre la forme et le sens en disant que «l'idée passive n'est pas nécessairement exprimée par la voix passive: également la forme

---

1 P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, p.398

2 M. Grévisse, *Le Bon usage*, p.549

3 Voir *Grammaire Larousse du français contemporain* (1988)

4 Voir Wagner - Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*

5 Voir M. Grévisse, *Le Bon usage*

pronominal tradit cette idée»,<sup>6</sup> et d'autre part que «il arrive très fréquemment que la forme passive n'exprime pas, à proprement dire, une action subie par le sujet: le participe passé n'est pas dans ce cas une forme verbale, mais un simple adjectif attribut» (*La rue était obstruée*).<sup>7</sup>

Charaudeau voit la dénomination «voix passive» bien malheureuse en ce sens, qu'elle est toujours définie par rapport à la voix active, mais il ne voit pas bien ce qui est «passif», du point de vue du sens, dans un énoncé comme *L'élève est instruit par le maître*. Ce n'est ni l'élève dont le rôle est celui d'un patient humain qui est affecté par une certaine action (tout comme dans *Le maître instruit l'élève*) ni le maître qui dans ces deux types de construction joue le même rôle d'agent. Charaudeau n'admet non plus que ce soit l'action, elle-même, qui soit passive, puisque l'action ne peut être, par définition, passive se définissant comme une activité qui se déroule nécessairement sous le contrôle d'un agent.<sup>8</sup>

La présentation traditionnelle du passif se fonde sur des données qu'on juge aujourd'hui peu fiables. On peut y trouver des phrases passives «parfaites» de même que celles qui sont très peu naturelles (*La souris a été mangée par le chat*) et qu'il faut modifier ou compléter pour qu'elles soient vraisemblables (*C'est ainsi que la souris a été mangée par le chat*).<sup>9</sup> Au surplus on peut trouver également des passifs appelés «canoniques» qui n'ont d'existence que dans les grammaires.

Le structuralisme n'a pas prêté une grande attention au passif. On peut en voir deux raisons: la première est que le structuralisme était mal outillé conceptuellement pour traiter d'un problème comme le passif. Il admet qu'il existe, d'une certaine manière, une relation étroite entre *La voiture a renversé un piéton* et *Un piéton a été renversé par la voiture*, mais élucider cette relation suppose une théorie qui rende compte du passage, c'est-à-dire une théorie de transformations. Or, le structuralisme n'a abordé que des transformations plus évidentes, telles que les faits de pronominalisation, et encore dans une perspective statique, descriptive, du fait accompli, en omettant complètement la dynamique du processus-même. Ce point de vue, exprimé le plus nettement chez Le Goffic<sup>10</sup> est bien confirmé dans la *Grammaire Larousse* qui est la grammaire la plus influencée par le structuralisme et qui décrit le passif de la façon suivante: «Lorsqu'une phrase est construite avec un verbe admettant un objet direct, il est possible de changer l'ordre des mots de la phrase (à condition de modifier la forme verbale) sans que l'idée exprimée varie». <sup>11</sup> Mais aucune précision n'est donnée sur les conditions dans lesquelles cette opération s'effectue.

La deuxième raison consiste, d'après Le Goffic en la méfiance du structuralisme classique pour tout ce qui est interprétation sémantique. Et à vrai dire on ne trouve pas dans la *Grammaire Larousse* l'idée du «sujet qui subit l'action au lieu de la faire»;

<sup>6</sup> *ibid.*, p.551

<sup>7</sup> *ibid.*, p.547

<sup>8</sup> P. Charaudeau, *op. cit.*, p.399

<sup>9</sup> B.- Benveniste, *Commentaire sur le passif en français*, p.1

<sup>10</sup> P. Le Goffic, *A propos du passif en français*, p.79

<sup>11</sup> *Grammaire Larousse du français contemporain*, p.322

passer de l'actif au passif, c'est simplement «changer l'ordre des mots de la phrase (à condition de modifier la forme verbale), sans que l'idée exprimée varie». Le rapprochement explicite avec *on*, aussi bien qu'avec les pronominaux à sens passif disparaît, en revanche, la *Grammaire Larousse* fait un autre rapprochement sans commentaire avec *se faire* qui est considéré comme équivalant à la construction passive.<sup>12</sup>

La conception transformationnelle appelle transformation passive de l'énoncé minimal «l'application à ce dernier d'une règle de transformation passive telle que le signifié étant invariant, le rôle respectif et l'ordre des deux syntagmes nominaux soient inversés».<sup>13</sup>

Cette conception diffère essentiellement de celle de la *Grammaire Larousse* en prenant comme point de départ explicite la phrase minimale noyau de type achevé, c'est-à-dire un énoncé actif: *Le vent a cassé les branches*. A ce que Dubois propose, on peut en faire les paraphrases suivantes: *Les branches ont été cassées par le vent*; *Les branches se sont cassées (sous l'action du vent)*; *Les branches ont cassé sous l'action du vent*.<sup>14</sup> Ces trois phrases répondent bien aux deux conditions nécessaires à la transformation passive: le signifié n'a pas changé, tandis que le rôle respectif et l'ordre des deux syntagmes nominaux sont inversés.

Dubois cite plusieurs variantes morphosyntaxiques du passif.<sup>15</sup> Au passif traditionnel, au passif pronominal et au cas de quelques verbes qu'il appelle symétriques il ajoute la transformation inverse de la phrase passive qui lui permet de rendre compte de phrases comme *Il s'est fait aimer de ses amis*.<sup>16</sup>

Deux actants principaux entrent en jeu dans la description d'une action: l'agent et le patient.

- L'agent, toujours vivant ou personifié, est responsable de l'action réalisée (*Le concierge ouvre la porte*);

- L'agent «auxiliaire»<sup>17</sup> - jamais vivant - peut réaliser une action, mais ne peut en être jamais responsable (*Le portier-robot ouvre la porte = On s'en sert pour ouvrir la porte*).

- Le patient est un actant humain ou non humain qui représente le terme ou le support de l'action et qui la subit ou en est affecté plus ou moins (*Pierre bat Paul*, *Le garagiste a gonflé les pneus*).

A la différence de la voix active qui reflète, sémantiquement, le point de vue de l'agent (celui-ci a un rôle actif dans le processus qui se déroule sous son contrôle), la voix passive part du point de vue du patient (qui constitue la voie d'accès au processus qui se déroule sous contrôle d'un agent présent (exprimé ou non exprimé) ou non impliqué dans le processus. Si l'on tient compte de ces faits, on voit qu'il faut

<sup>12</sup> *ibid.*, p.372

<sup>13</sup> J.Dubois, *Grammaire structurale du français, Le Verbe*, p.80

<sup>14</sup> *ibid.*, p.81

<sup>15</sup> *ibid.*, p.82

<sup>16</sup> *ibid.*, p.82

<sup>17</sup> Terme employé par Charaudeau (voir *op.cit.* p.341)

distinguer deux passifs: le passif d'action et le passif de résultat. Dans le premier cas l'agent est toujours présent, même s'il n'est pas exprimé du fait de la situation (*Pierre est battu par Paul, Napoléon a été vaincu à Waterloo en 1815 [par les Anglais]*). Le passif de résultat exprimant le résultat d'une action n'implique pas d'agent (*La porte est encore fermée; La rue était obstruée*).

Les formes verbales formant la construction passive sont soit composées (*est battu*) soit surcomposées (*a été vaincu*).

Ceci dit, nous arrivons au problème de l'équivalence paraphrastique entre l'actif et le passif ainsi qu'au problème de l'acceptabilité ou de la non-acceptabilité de la construction passive dans divers types de phrases. Si nous ne rappelons que très rapidement que c'est la prévalence du sujet animé au sujet inanimé et celle du sujet singulier au pluriel qui permet de comprendre pourquoi les phrases telles que *Les routes de France sont parcourues par les voyageurs; Les pneus ont été gonflés par le pompiste; De nombreux villages sont traversés par la route*, sont difficilement acceptables, nous nous arrêtons à d'autres facteurs qui y entrent en jeu.

Il faut tenir compte du fait que former ce qu'on appelle les constructions passives n'est rien d'autre que d'organiser d'une manière particulière les constructions verbales. Cette possibilité dépend d'un côté du sens des verbes, de l'autre côté des constructions syntaxiques dans lesquelles ils peuvent figurer.<sup>18</sup>

Le sujet de certains verbes, par ex. *étonner, émerveiller, affliger, attrister, inquiéter de*, peut devenir complément d'agent et vice versa sans changement de sens: *ça m'étonne = je suis étonné (je m'étonne) de ça*. Cette permutation n'est pas possible dans certains groupes de verbes où n'existe aucun lien entre la construction verbale active et la construction passive, donc le sujet actif ne peut devenir complément d'agent dans la construction passive (*être + participe*). Ainsi la phrase *L'horizon est arrondi* ne peut être prise pour une paraphrase de la construction active *\*On arrondit l'horizon*. De même que *Marie est épuisée* ne correspond pas à l'actif *\*On a épuisé Marie*.

Le passif ne peut non plus être formé à partir des verbes où il n'y a pas d'équivalence entre le complément (il s'agit le plus souvent d'un complément circonstanciel) et les pronoms clitiques (par ex. *les, en*).

*La Tour Eiffel mesure 300 mètres.*

*\*La Tour Eiffel les mesure.*

*\*La Tour Eiffel en mesure.*

Pour remplacer le complément il faut employer dans ce type de phrases les pronoms non-clitiques (p.ex. *autant, ainsi, combien*). Le complément partitif *en* (*Les chats boivent du lait - Ils en boivent*) ne peut non plus avoir un sujet correspondant dans la construction passive.

*\*Du lait est bu (a été bu) par les chats.*

<sup>18</sup> Blanche-Benveniste classe tous les verbes dans ce qu'elle appelle des «groupes de formulations» qui «permettent de saisir globalement les emplois syntaxiques d'un verbe; on ne connaît pas totalement les emplois d'un verbe, et donc pas totalement son sens, tant que l'on n'a pas fait le tour de ses groupes de formulations. (*op.cit.*, p.8)

On peut employer au contraire ce complément partitif dans une construction passive impersonnelle (*il en a été bu*) notamment avec une expression de quantité (*il en a été bu un peu, beaucoup, etc.*).

En ce qui concerne les verbes de perception (*voir, entendre, etc.*) ce n'est que la 3<sup>e</sup> personne du pluriel du pronom conjoint sujet qui admet la construction passive:

*J'ai vu cette pièce.*

\* *Cette pièce a été vue par moi.*

*Cette pièce a été vue par eux (par d'autres).*

Plus précisément, la construction *Cette pièce a été vue par moi* est acceptable, mais dans un autre sens. Le verbe *voir* perd le sens de perception en revêtant le sens «technique» (*contrôler, visionner*). Si un verbe de perception est accompagné d'un infinitif, la construction passive n'est pas possible.

*J'ai entendu la Callas chanter.*

\* *La Callas a été entendue chanter par moi.*

Un autre facteur qui conditionne d'une manière importante la possibilité de transformer la phrase au passif est celui de l'achèvement ou du non-achèvement de l'action verbale.

On peut observer d'une manière générale que certaines formes passives ne sont (ou ne semblent pas) acceptables à la forme verbale exprimant une action non-achevée (le présent), alors qu'elles sont naturelles au passé composé (action achevée).

*Julie chante une chanson.*

\* *La chanson est chantée par Julie.<sup>19</sup>*

*(Toute) la chanson a été chantée par Julie.*

Or, on ne peut pas appliquer cette règle à tous les verbes, certains d'entre eux (*aimer, contenir*) pouvant avoir les deux formes au passif:

*Marie l'aime.*

*Il est (a été) aimé par (de) Marie.*

La construction passive au passé composé évoque, dans ce cas, les souvenirs d'un passé bien éloigné (*il a été aimé, mais il ne l'est plus*).

La possibilité ou l'impossibilité d'exprimer au passif une action inachevée dépend du caractère des verbes, de leur capacité d'exprimer ou non un déroulement progressif de l'action. On pourrait caractériser les verbes du type *aimer, contenir* comme statiques qui, exprimant plutôt un état, ne peuvent être employés dans les constructions qui signalent la progression de l'action:

\* *ils viennent d'aimer leurs parents,*

\* *les boîtes sont en train de contenir les bananes.*

Les verbes de ce type ne peuvent non plus être accompagnés d'un complément circonstanciel de temps:

\* *il aime ses parents cinq minutes,*

\* *elles les contiennent en tant de temps,*

<sup>19</sup> Ce type de phrases est cependant acceptable au présent narratif.

mais leur caractère statique leur permet d'être employés dans une construction passive exprimant une action inachevée ou un état.

Les verbes dynamiques, c'est-à-dire ceux qui permettent d'exprimer le caractère de l'action ou son déroulement (*boire, manger, chanter, acheter*, etc.) doivent suivre dans leurs constructions passives assez rigoureusement la règle de l'achèvement ou du non-achèvement de l'action (mentionnée ci-dessus). Ainsi la phrase *Les chats boivent du lait* ne peut pas être paraphrasée par *\*Le lait est bu par les chats*, la première phrase ayant plutôt une valeur générique, alors que sa paraphrase passive revêtirait plutôt le sens d'une action momentanée (qui ne peut pas être exprimée au présent par un verbe de ce type). C'est pourquoi elle n'est acceptable qu'au passé composé (expression de l'action accomplie).

*Le lait a été bu par les chats.*

Le partitif n'est pas acceptable dans ce cas.

Les phrases telles que *La chanson est chantée* ou *La maison est construite* ne présentent pas non plus des paraphrases passives des phrases *On chante la chanson* ou *On construit la maison* (action présente), mais on y voit plutôt le résultat de l'action (*on a chanté, on a construit*). Si ces passifs sont accompagnés d'un complément d'agent, p.ex.:

*Les chansons sont chantées par les chanteurs.*

*Les maisons sont construites par les maçons,*

ils font penser également au passif générique:

*Ce sont les chanteurs qui chantent les chansons.*

*Ce sont les maçons qui construisent les maisons.*

Un complément circonstanciel de temps ajouté à ce type de passif lui donne le sens de la répétition:

*Le patron ferme le magasin à 20 heures.*

*Le magasin est fermé par le patron à 20 heures (= tous les jours à 20 heures).*

Le fait de placer le patient (*le magasin*) en tête de la phrase et donc faire une construction passive, peut même relever de la perspective fonctionnelle de la phrase - il s'agit de souligner que c'est l'agent qui est mis en évidence et qu'il est plus important que le patient. Alors, un énoncé comme *Tiens, le magasin est fermé par Jean, aujourd'hui!* est possible et fait signaler que c'est l'agent (*Jean*) qui représente le thème de la phrase - *C'est Jean et non le patron (comme d'habitude) qui ferme le magasin.*

A part des phrases qui possèdent à la forme active un sujet et un objet «pleins», il existe la possibilité pour une phrase active d'avoir un objet (un patient) zéro (*il mange*) de même qu'un sujet (un agent) zéro réalisé par exemple par *on* et *ça*:

*On a cambriolé plusieurs magasins dans cette rue.*

*Ça l'a étonné,*

où *on* et *ça* représentent la réalisation minimale du syntagme nominal zéro, sujet de la phrase active. Une transformation passive permet l'effacement total de cet agent (de ce sujet zéro).

*Plusieurs magasins dans cette rue ont été cambriolés.*

*Il a été étonné.*

C'est surtout l'économie de cette transformation qui la fait si fréquente. On l'emploie surtout dans les cas où l'agent est soit indéterminé (tout en appartenant à une classe ou à un ensemble que le contexte indique), soit impliqué par le contexte (dans ce cas il n'apporterait qu'une faible information), de sorte qu'il n'y a aucune ambiguïté:

*M. Dupont a été élu [par ses électeurs].*

*Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné [par le jury] au champion français.*

*Le nouvel ambassadeur a été reçu à l'Elysée [par le Président de la République].*

Les constructions passives sans agent exprimé ont un comportement différant de celles ayant l'agent «plein»; c'est pourquoi la phrase telle que *La soupe est mangée* (action présente non-accomplie) est plus acceptable que la même phrase avec agent. Cette construction est encore mieux acceptable si le passif est accompagné d'un complément circonstanciel:

*La soupe est mangée dans l'assiette bleue.*

*La soupe est mangée dans le salon.*

*La facture sera payée à la réception de la marchandise.*

*Il existe encore aujourd'hui dans le monde les enfants qui sont maltraités [par qui?].*

Du point de vue sémantique, le fait de ne pas exprimer l'agent permet de présenter l'action dans son résultat en effaçant la responsabilité de celui qui la contrôle. C'est pourquoi on emploie souvent ce procédé non seulement dans la langue usuelle, parlée, dans des discours explicatifs, mais encore dans la langue écrite, dans les définitions, dans les manuels, dans les récits d'événements et résumés de récits, dans la presse, etc.

Certains participes passés apparaissant dans les constructions passives peuvent présenter des caractères adjectivaux, c'est-à-dire qu'ils correspondent plutôt à un état qu'à une action. Cela se traduit même par une absence complète d'agent. Autrement dit, les phrases comme *Marie est épuisée*, *Cette banane est pourrie*, ne peuvent pas être prises comme paraphrases passives de *\*On épuise Marie* ni de *\*On pourrit la banane*.

La valeur adjectivale de tels participes passés peut être accentuée par la présence de certains adverbes d'intensité tels que *très*, *entièrement*, *fort*, *complètement*, et autres.

*Marie est très épuisée.*

*Il a été fort déçu.*

En même temps on voit l'impossibilité de construire une telle phrase avec un agent.

*\*Marie est très épuisée par Paul.*

*\*Il est fort déçu par Marie.*

La présence des adverbes accentue encore des différences d'acceptabilité qui sont en relation étroite avec l'achèvement ou non-achèvement de l'action dont nous avons déjà parlé ci-dessus. Ainsi que:

*\*La soupe est mangée par Marie.*

*La soupe a été mangée par Marie.*

de même:

*\*La soupe est entièrement mangée par Marie.*

*La soupe a été entièrement mangée par Marie.*

Ces distributions dépendent du verbe principal. Gross<sup>20</sup> prend pour acceptable la phrase passive avec *très* (accompagné même d'un complément d'agent) telle que *Paul est très ennuyé* (valeur adjectivale) *par qch*, mais il n'en admet pas la forme active correspondante:

*\*Quelque chose très ennue Paul.*

*\*Quelque chose ennue très Paul.*

Cependant il prend pour acceptable la phrase active au passé composé:

*Quelque chose a très ennuyé Paul.*

Une phrase dont le verbe est à la forme passive, est une configuration où la position préverbale du sujet syntaxique n'est pas occupée par le terme exprimant l'agent. Une phrase passive peut être décrite, par l'égard à la phrase active à l'aide des caractéristiques suivantes:

- elle possède une morphologie particulière du verbe (construction *être + participe passé*),
- l'agent n'occupe pas la position du sujet syntaxique, mais celle d'un complément prépositionnel,
- l'objet ne figure pas en position postverbale, mais occupe celle du sujet.

Mais il est vrai que ces trois caractéristiques ne sont pas toujours co-occurentes. P.ex., dans la phrase *Il a été vendu plusieurs livres sur l'opéra italien (par la maison)*, on observe en effet la présence de la morphologie passive (*a été vendu*) de même que le fait que le terme interprété comme agent ne figure pas à la position du sujet. Mais le complément d'objet (*plusieurs livres*) n'a pas changé de place (il est toujours après le verbe) ni de fonction (toujours complément d'objet). Il s'agit de la construction impersonnelle à la forme passive où le verbe est suivi par un groupe nominal ou par une complétive. L'emploi du complément d'agent est facultatif dans ce cas.

*Il a été parlé de cela (par les gens qui passaient).*

*Il a été perdu un sac et un porte-monnaie (par des voyageurs).*

*Il a été communiqué que l'entrée du Grand Louvre serait ouverte au public à partir de 10 heures.*

*Il a été procédé à la réparation de l'immeuble (par cette entreprise).*

Cette construction impersonnelle permet d'apparaître à la forme passive même aux verbes transitifs indirects (construits avec un complément d'objet indirect), tels que *procéder à*, *parler de*, *remédier à*, etc., qui n'ont pas cette possibilité en se rapportant à un sujet référentiel.

<sup>20</sup> M. Gross, Méthodes en syntaxe, p.83



Dans la construction passive impersonnelle le groupe nominal est interprété comme le complément d'objet du verbe au passif et est soumis à la même contrainte que le groupe nominal en position postverbale après un verbe intransitif. Il doit être non défini comme le prouvent les phrases agrammaticales:

\**Il a été perdu mon sac à main et son porte-monnaie.*

\**Il a été vendu tous ces livres la semaine dernière.*

C'est exprès que nous avons laissé de côté le passif dit pronominal ainsi que les constructions du type «il s'est vu décerner le prix» qui méritent une analyse particulière.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHARAUDEAU P.: *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette-Classiques, 1992  
 DELAVEAU A. - Kerleroux F.: *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Paris, Colin, 1985  
 GROSS M.: *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann, 1975  
 GIRY-SCHNEIDER J.: *Les Nominalisations en français*, Genève, Droz, 1978  
 BLANCHE-BENVENISTE C.: *Commentaires sur le passif en français*, dans *Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 1984, p. 1 - 24  
 Le GOFFIC P.: *A propos du passif en français*, dans *Langue française*, 8, 1970, pp. 78 - 89  
*Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1988  
 DUBOIS J.: *Grammaire structurale du français*, t.2, Le Verbe, Paris, Larousse, 1967  
 GREVISSE M.: *Le Bon usage*, Gembloux, Duculot, 1975  
 WAGNER R.L. - PINCHON J.: *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1973

